

## A l'attention de tous les élèves du lycée

Le lycée a intégré le dispositif pHARE, qui est un programme de lutte contre le harcèlement scolaire. Une équipe d'adultes référents intervient dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Un élève sur dix serait victime de harcèlement au cours de sa scolarité.

Le harcèlement commence souvent par de petites choses : une moquerie, une insulte, une mise à l'écart...

Vous êtes les premiers spectateurs de ces situations, les premiers témoins, les premiers qui peuvent réagir. Etre témoin de ces petits incidents est fréquent mais il n'est pas toujours facile de trouver les mots, les gestes, les attitudes qu'il faut lorsque l'on a connaissance d'une situation : cela s'apprend. Pouvoir compter sur des élèves sensibilisés à ses phénomènes va permettre de lancer une alerte plus rapidement et d'enclencher un suivi par des adultes.

**TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCELEMENT !**

Tous les collégiens volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention.

**POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE**

- ▶ SENSIBILISER les élèves du collège
- ▶ REPÉRER les signes du harcèlement
- ▶ CONVAINCRE les victimes d'en parler

**POUR AGIR EN ÉQUIPE**

- ▶ SE FORMER à la question du harcèlement entre élèves
- ▶ COOPÉRER avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne
- ▶ ASSOCIER les adultes du collège

**POUR SÛSICITER LA MOBILISATION DE TOUS**

- ▶ ORGANISER des actions de prévention
- ▶ PARTICIPER au concours Non au harcèlement (NAH)
- ▶ CRÉER une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

**QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?**

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement

**NON AU HARCELEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS APPELÉZ LE 3020 Service à appel gratuits

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

### **Les élèves, des acteurs importants pour informer sur le harcèlement et le bien-être.**

Tous les élèves volontaires peuvent devenir ambassadeurs. Ce rôle ne s'improvise pas et, à ce titre, ils bénéficieront d'une formation spéciale. Il s'agit tout d'abord pour eux de faire de la prévention, c'est-à-dire de sensibiliser ses camarades au phénomène du harcèlement. Pour cela, ils peuvent agir à différents niveaux. Par exemple auprès des délégués de chaque classe ou des élèves élus au Conseil de la Vie Lycéenne, en les informant. Ils peuvent aussi organiser des réunions, des débats afin de se présenter et être ainsi plus facilement identifiés par tous. Ils peuvent aussi faire connaître les numéros gratuits à contacter (le 3020 pour les situations de harcèlement et le 3018 pour le cyber-harcèlement), organiser des campagnes d'affichage ou participer au concours « Non au harcèlement ».

### **Un rôle de vigie au sein de l'établissement**

Les ambassadeurs ont aussi un rôle de vigie au sein du lycée. Dans la cour ils sont des sentinelles capables de repérer des situations à risques. Ils sont formés à identifier les signes du harcèlement – comme un élève qui se retrouverait souvent isolé ou à l'écart. Ils sont aussi là pour libérer et faciliter le dialogue, que ce soit chez les enfants victimes ou les enfants témoins et ainsi concourir à briser la loi du silence très fréquente dans ces situations.

**Pour résumer :** Un ambassadeur, ce n'est pas un médiateur, un justicier, un témoin passif, ni le chef de ses camarades. Il ne règle pas seul les conflits entre les élèves. C'est un élève responsable qui est capable de soutenir et d'aider un élève-victime ou un élève-témoin d'en parler aux adultes.

**Si tu souhaites agir de façon concrète dans l'établissement et t'engager pleinement dans la lutte contre le harcèlement, tu peux jouer un rôle important en devenant ambassadeur au lycée.**

**Rapporte à la vie scolaire le document de candidature complété et signé.**